

Image not found or type unknown



Vente d'un terrain non déterminé

Par **azilice**, le **24/03/2013** à **17:22**

Bonjour, mon notaire a vendu un terrain sans me prévenir, ce terrain avait été donné à ma sœur pour sa part dans la succession de nos parents avec une partie indivise entre elle et moi. Dans l'acte de partage, le notaire s'est appuyé sur un projet de route pour diviser le terrain en laissant la surface de cette future route en indivision. Aujourd'hui et sans m'avoir averti le notaire a vendu ce terrain et le nouveau propriétaire s'est octroyé la moitié de la route à mon détriment. Je devais racheter ce terrain puisqu'il faisait partie de la ferme qui m'avait été donnée pour ma part mais après quelques petites altercations avec ce notaire celui-ci m'a très mal conseillé, voir trompé à plusieurs reprises. Comment puis-je faire pour que ce notaire reconnaisse ces torts sachant qu'il est aujourd'hui à la retraite et que son prédécesseur ne retrouve aucun documents? **merci**